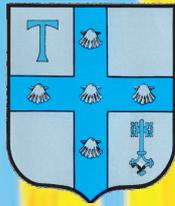


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 52  
Avril-Juin 2009

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| <b>Le carnet</b>            | <b>page 3</b>  |
| <b>Edito</b>                | <b>page 4</b>  |
| <b>Conseils Municipaux</b>  | <b>page 5</b>  |
| <b>Info Mairie</b>          | <b>page 6</b>  |
| <b>Associations</b>         | <b>page 9</b>  |
| <b>Tribune libre</b>        | <b>page 11</b> |
| <b>Calendrier des fêtes</b> | <b>page 14</b> |



# Le Carnet communal

## Naissances



|                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| Hugo RAMBOUR     | né le 18 février 2009            |
| Julia EMERY      | née le 20 février 2009           |
| Camille LEGROS   | née le 1 <sup>er</sup> mars 2009 |
| Anyss MESSAOUDEN | né le 15 mars 2009               |
| Emma LOUP        | née le 18 avril 2009             |

## Décès

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| Roger DUPARC      | le 19 novembre 2008 |
| Camille ESCOFFIER | le 20 avril 2009    |
| Paul VUAILLAT     | le 2 mai 2009       |

## DELIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 28 avril 2009 pour un nouveau passeport ou un renouvellement , vous devez vous rendre dans l'une des 2000 mairies françaises disposant d'un dispositif de recueil des données.

Pour le Pays de Gex les communes suivantes sont habilitées à délivrer les passeports : **Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex, Saint-Genis-Pouilly.**

Pour les démarches nécessaires à l'établissement de ce nouveau titre vous pouvez consulter le site de la préfecture : [www.ain.pref.gouv.fr](http://www.ain.pref.gouv.fr)

---

## Bruits (arrêté préfectoral)

### Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

---

## Plan canicule

A l'attention des personnes de plus de 65 ans : nous vous rappelons que l'état a mis en place « un plan canicule », si vous désirez vous faire inscrire sur ce fichier confidentiel, veuillez contacter la mairie en téléphonant au 04.50.56.31.08.

---

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1993, venir avant le 15 juillet 2009.**

Pour toutes questions relatives au service national,

téléphonez au **03.04.38.36.36**

**minitel : 3615 ARMEE**

**internet [ww.defense.gouv.fr](http://ww.defense.gouv.fr)**

Au bout d'une année d'élection, il est bon de faire le point. Non pas, et heureusement, que tout est fait en un an mais c'est souvent cette première année qui donne le ton pour le reste du mandat.

Après quelques hésitations, plus dues à une administration compliquant à l'infini la moindre décision, et quelques tâtonnements dus à l'apprentissage du « métier », le travail accompli est plus qu'important avec :

Pour la voirie :

- La sécurisation de la route de Lyon à Logras : le 3ème carrefour sera traité dès que GDF et France Télécom voudront bien raccorder définitivement l'immeuble « Gourgier ».
- La rue Dommartin à Greny est terminée.
- Les études sont faites ainsi que les appels d'offres pour la réfection et la sécurisation de la rue du Molard et de la route de la Plaine. Sans pouvoir donner à ce jour une date précise des travaux, ceux-ci seront terminés à l'automne.
- L'appel d'offre pour la création d'un chemin piétonnier et cyclable entre l'ancienne mairie et la salle Champ Fontaine est en cours en parallèle avec la sécurisation de la route de Péron, de la scierie Lelaysant au collège avec la aussi un trottoir et une piste cyclable. Les travaux de sécurisation seront prêts pour la rentrée scolaire, la réfection de l'enrobé se fera pour les vacances scolaires d'automne.
- Enfin, la route du collège sera terminée elle aussi pour la rentrée avec la réalisation du pont sur le Martinet en juin et les enrobés en juillet.

Pour les bâtiments :

- L'extension de l'école est actuellement en appel d'offre pour un début des travaux prévus en septembre et une livraison en juin 2010. Le programme est composé de 6 classes nouvelles (4 au rez-de-chaussée et 2 à l'étage), d'une salle de motricité qui « soulagera » la salle Champ-Fontaine.
- Nous avons pratiquement terminé les études sur l'organigramme de la future maison des sociétés et il sera présenté aux associations en septembre de cette année.
- Enfin et même si ce ne sont pas de pures réalisations communales, le gymnase et bien entendu le collège ouvriront leurs portes pour la rentrée scolaire 2009.

Au niveau des documents d'urbanismes :

- L'aménagement foncier semble être entré dans une phase décisive, la dernière enquête publique devrait avoir lieu à l'automne. Ce dossier, en cours depuis plus de 12 ans, a connu tellement de péripéties et d'aléas divers que je me garderai bien d'être plus précis.
- Le PLU, lui aussi, a été retardé dans son avancement du fait des réticences du SCOT pour la création d'une zone commerciale sur notre commune et de la demande de la Chambre d'Agriculture de nous voir réaliser une étude d'impact sur la zone de « Pré Munny » et sur celle de « Sur Anna ». Aujourd'hui les obstacles semblent levés et nous attendons les plans masses des entreprises désireuses de s'installer sur le site pour créer un plan d'aménagement. Je pense que celui-ci sera fait à la rentrée et que la révision du PLU sera terminée en début d'année 2010 pour ensuite faire l'objet d'une enquête publique.

Bien entendu, ceci n'est qu'une liste exhaustive du travail fait jusqu'à présent, je n'ai pas parlé de la refonte du Petit Péronnais, de la signalétique, du soutien de la foire de printemps en mettant à dispositions des associations le chapiteau (à ce sujet, je félicite toutes les associations et les intervenants qui nous ont permis, cette année, de renouer avec cette fête) à pérenniser la soirée des Arts de la Rue. Et sans oublier la journée du 8 septembre où les anciens de la commune partiront une journée en Suisse pour visiter en outre la Gruyère, la chocolaterie Cailler et où ils feront un tour des vignobles en petit train. Souhaitons-leur une agréable journée.

Pour terminer, je vous rappelle, que toutes ces actions ont été faites sans le recours à une hausse des impôts, contrairement au département, à la CCPG et à de très nombreuses communes gessiennes.

Je vous souhaite un très bel été et vous retrouverai avec plaisir en septembre.

ARMAND Christian

# Conseils Municipaux

## Février 2009

### DELIBERATIONS

- Approbation du choix de la SARL ACDK pour la reprise de l'auberge au 1<sup>er</sup> avril.
- La mission de contrôle technique et de sécurité pour l'extension de l'école est confiée au «Bureau Veritas».
- Demande de subvention pour la sécurisation des rues du Mail et de l'Etraz et des passages à niveau.

### POINTS DIVERS

#### **VOIRIE**

- Appel d'offre pour l'aménagement de la route de la Plaine à Greny.

#### **PLU**

- Convention avec la Chambre d'Agriculture pour réaliser un diagnostic agricole pour l'extension de la zone de « Pré Munny » et de la zone « sur Anna ».

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### **SIVOS**

- Emprunt complémentaire de 265 000 € à la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Mars 2009

### DELIBERATIONS

- Instauration de la taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus devenus constructibles.
- Approbation du plan de financement de l'extension de l'école, inscription au budget 2009. Demande de subventions auprès de l'Etat et du Département
- Approbation pour travaux d'entretien par l'ONF sur les parcelles 4, 18, 20, 33 et 36 pour un montant de 7863 HT.
- Demande à l'ONF le martelage des coupes de bois suivant le programme 2009.

### POINTS DIVERS

#### **ECOLE**

- Présentation des plans du permis de construire de l'extension de l'école.

#### **PLU**

- Rencontre de 8 entreprises pour l'aménagement futur de la zone de Pré Munny.

#### **VOIRIE**

- Prise en charge par le Conseil Général. De la réfection du mur le long du Groise et de l'enrobé de la future voirie route de la Plaine.
- Accord de Messieurs Levrat pour servitude de passage pour création d'un chemin piéton de la maison des sociétés à l'école.

## Avril 2009

### DELIBERATIONS

- Approbation des comptes de gestion et administratif. Affectation de l'excédent 2008 au budget 2009 soit 581.139,85 €, besoins réels d'investissement 398.996,40 €, reste 182.143,45 € de réserve.
- Vote des 4 taxes directes communales
  - taxe habitation 8,64 %
  - taxe foncière bâti 11,92 %
  - taxe foncière non bâti 44,96 %
  - taxe professionnelle 11,00 %
- Approbation du budget primitif 2009.
- Passation de marché avec l'entreprise GALLIA pour réalisation d'un pont au rond point du Martinet pour un montant de 58.371 €HT.
- Passation de marché avec l'entreprise COLAS pour les travaux d'aménagement de la route de la Plaine pour un montant de 89.966 €HT.
- Mission d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux de l'extension du groupe scolaire confiée à Caillaud Ingénierie pour un montant de 13.200 €HT
- Convention avec le Syndic d'électricité de l'Ain pour enfouissement des réseaux de télécom au chemin du Molard. Le financement sera prévu au budget 2010.

### POINTS DIVERS

#### **ECOLE**

- Le service minimum d'accueil a été assuré par le personnel communal lors de la grève du 19 mars, il n'y a eu que 18 enfants
- Dans le cas d'une ouverture de classe à la rentrée 2009, il faudra louer un nouveau bungalow en attendant la fin des travaux de l'extension. Coût mensuel de la location 1150 €.

## COLLEGE

- Le Conseil Général devrait prendre en charge la réfection de la route entre le gymnase et l'école, les bordures seront à la charge de la commune..

## AUBERGE COMMUNALE

- La commission de sécurité réunie le 13 mars a émis un avis favorable pour la réouverture de l'auberge.

## VOIRIE

- Point sur l'aménagement de 2 pistes piétonnes de la scierie au collège et de la maison des sociétés à l'école.

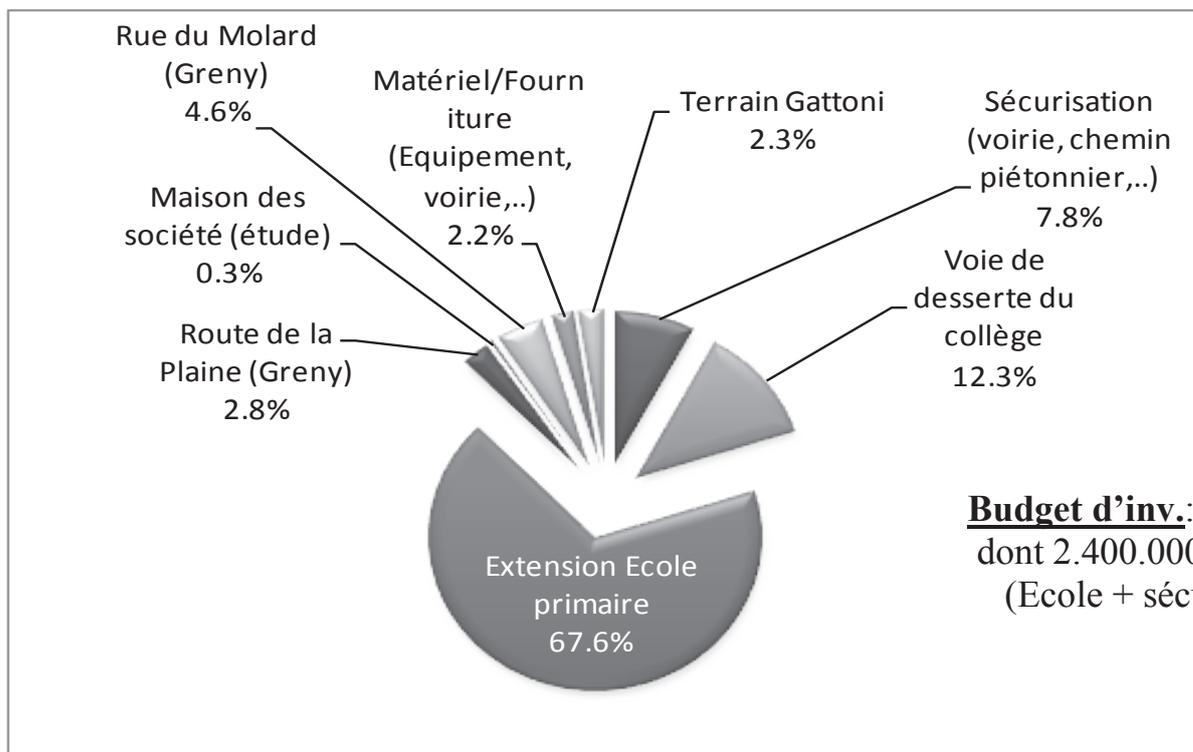
## DICRIM

- Elaboration d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs dans le but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mise en œuvre.

***Vous pouvez consulter les comptes rendus complets sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivante :***

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

## BUDGET d'investissement 2009



## INFORMATIONS



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

### Vous devez vous raccorder au Réseau d'électricité

#### 1. Votre demande de raccordement:

Un formulaire à remplir avec notamment la puissance maximale nécessaire (inchangable par la suite sous peine de changer le raccordement en amont à vos frais)

#### 2. La proposition de raccordement de ERDF

Sur la base de votre demande de raccordement validée, ERDF vous adresse une proposition de raccordement comprenant:

La description des travaux avec le montant de votre participation

L'échéance prévisionnel de réalisation des travaux

Les coordonnées de votre interlocuteur

La description des travaux qui sont de votre responsabilité

#### 3. Les travaux et la préparation de la mise en service

Pour plus de renseignements un fascicule est disponible en Mairie ou sur le site [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)



## RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le RSA vise:

- A assurer un revenu minimum pour ceux qui ne travaillent pas et sont privés de ressources
- Inciter à l'exercice / reprise d'une activité professionnelle en faisant en sorte que chaque heure travaillée se traduise par un gain de revenu

- Assurer un complément de ressources pour ceux qui travaillent
- Simplifier les dispositifs de solidarité

Il remplace le RMI, l'API et les mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité propre à ces minima sociaux.

Il est accessible pour les personnes :

- dont le foyer dispose de ressources inférieures à un revenu garanti
- qui sont âgées de plus de 25 ans ou qui assument la charge d'un ou de plusieurs enfants nés ou à naître.

La demande de RSA peut être déposée :

Auprès du Conseil Général ou organismes chargés de son service (CAF, MSA)

Auprès des CCAS qui ont décidé d'exercer cette compétence (ce n'est pas le cas à Péron).

Auprès des organismes à but non lucratif conventionnés par le Conseil Général

Dans un second temps auprès de Pôle Emploi sur décision de son Conseil d'Administration, dans le cadre d'une convention avec la CNAF et après avis de l'Association des Départements de France.

Un test d'éligibilité sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

---

## OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche une personne (homme ou femme) pour des remplacements ponctuels en cas de maladie du personnel en place.

Plus de renseignements en mairie.

---

## CCAS de la commune



Les Aînés de la commune partent en voyage dans le canton de Fribourg (SUISSE) le 8 septembre prochain.

Au menu, rien que des bonnes choses, visite d'une chocolaterie, circuit en train à crémaillère...

Et bien entendu une bonne table à midi .

Si vous avez plus de 70 ans et que vous voulez y participer, contacter la Mairie.

---

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Bien trop souvent, il est navrant de voir des dépôts de déchets sauvages un peu partout dans la commune.

De ce fait ce sont les employés communaux qui doivent ramasser ces déchets pour les emmener à la déchèterie aux frais du contribuable.

**Un peu de civisme !**

Pourtant nous avons la chance d'avoir sur la commune une déchèterie ouverte tous les jours sauf les dimanches après-midi et jours fériés, et de nombreux points verts.

**AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS**  
**Pour le numéro 53 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 août 2009.**  
**Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance** **La Rédaction**



## LA CIMADE

La mission essentielle de la Cimade consiste à accueillir, orienter et défendre les personnes étrangères et demandeuses d'asile précarisées ou dont les droits sont menacés. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui s'adressent aux équipes de la Cimade, dans plus de 60 permanences. Forte de cette présence aux côtés des migrants et fidèle à ses engagements, la Cimade témoigne des injustices qu'elle constate et propose des alternatives pour une politique plus respectueuse des droits humains.

### OUVERTURE D'UNE PERMANENCE D'ACCUEIL DES ÉTRANGERS À FERNEY-VOLTAIRE

Des étrangers migrants de toutes origines, vivant en France, trop souvent perdus dans le maquis des règlements administratifs, recherchent à la fois une aide administrative et juridique et une écoute attentive fraternelle.

Pour ce faire, sous l'égide de la Cimade Rhône-Alpes, une permanence bénévole hebdomadaire les recevra, à compter du 6 mars :

*le vendredi matin de 9 h à 12 h, à Ferney-Voltaire  
au rez-de-chaussée de la Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève.*

### FORMATION AU DROIT DES ÉTRANGERS.

À l'occasion de l'ouverture de la permanence d'accueil des étrangers, une formation de base est organisée, pour familiariser tous ceux qui le souhaitent aux fondamentaux du droit d'asile et des étrangers. Cette formation sera dispensée et animée par Violaine Goddet, juriste chargée de mission au Forum réfugiés à Lyon, sur deux journées complètes, les samedi 14 et 28 mars de 10 h à 16 h, au centre Jean Monnet (salle A), 11 rue de Gex à Saint-Genis-Pouilly.

Les personnes intéressées pour les permanences et les formations sont priées de se mettre en contact avec : Jean-Marc Gaillard, 333 la Vie Dessus, 01170 Echenevex. Tél : 0450415463.



Nous allons probablement devoir faire face, dans les semaines ou les mois à venir, à une épidémie de grippe de grande ampleur. Parmi les mesures qui permettent de limiter une propagation virale, il en est une à l'efficacité prouvée: rappeler à la population les mesures d'hygiène élémentaire:



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.

Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.

Puis jetez votre mouchoir dans une poubelle et lavez-vous les mains.



**En cas de symptômes grippaux,  
appelez votre médecin traitant ou le 15**

Pour toute information : [www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

## BELOTE GESSIENNE

La saison de belote vient de se terminer et les responsables de La Belote gessienne se sont déjà investis vers ce qui sera le 10e championnat de belote du Pays de Gex. Le calendrier est presque établi avec plus de 10 nouveaux rendez vous, ce qui ne laisse pas indifférent les bénévoles de cette association qui permet de jouer, de se rencontrer tout en respectant son adversaire. Ce 10e championnat comportera au minimum 24 concours, il débutera le 4 octobre à Thoiry avec le concours des Aînés. Parmi les nouvelles associations inscrites à la compétition, on peut citer le Comité des Œuvres Sociales, la société de chasse, le groupement bouliste...

## AMICALE PERON PETANQUE

Après avoir connu la destruction totale du joli barbecue qui depuis quatre années rendait d'énormes services, les pétanqueurs de Péron ont du subir un énième cambriolage. Ce début de saison est donc très difficile, mais ces amoureux du jeu ne baissent pas les bras, les concours "à la volaille" sont organisés tous les vendredis soirs si les conditions climatiques le permettent. Ces rendez vous sans véritable enjeu sont le fil rouge d'une saison qui devrait emmener les meilleurs vers des résultats dignes de l'amicale. Félicitations à Christophe Blanc, Théo Vauris et Meddy Visentini, vos résultats sont suivis de près!!!

## AAPPMA DE LANNAZ

Les pêcheurs du canton de Collonges s'apprêtent à vivre des moments difficiles avec la chute de la vente des permis de pêche, mais après une ouverture réussie où les salmonidés font de la résistance, ils ne baissent pas les bras et songent déjà à l'organisation d'une journée pêche aux nuisibles sur le site de l'Étournal. Cela devrait se dérouler le samedi 20 juin en association avec les pêcheurs du Chablais genevois et de l'Est gessien. Il faut savoir que les pêcheurs du sud du Pays de Gex se sont enrichis d'un nouveau garde pêche particulier, Florent Bois aura la lourde tâche de faire respecter la nature et là le travail ne manque pas!!!

## COMITE DES FETES

C'est un printemps très chargé que le comité des fêtes a programmé cette année. Avec l'énorme succès de la première "Fête du printemps" ou le vide grenier du comité des fêtes a tenu toutes ses promesses, les bénévoles de l'association vont désormais se tourner vers l'organisation du thé dansant le dimanche 24 mai et la fête de la musique le samedi 20 Juin. Sans oublier les séances de cinéma qui sont de plus en plus prisées. Le comité des fêtes de Péron profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué au succès de la "Fête du printemps", le tissu associatif de la commune en est sorti grand!!!

Christian Desmaris



## **TOUR Cycliste du Pays de Gex 2009**

Le 12 septembre le départ fictif de la course sera donné à Péron dès 14h55 devant la salle Champ-Fontaine, et le départ réel à 15h sur la D89 en sortie de Péron, direction St Jean-de-Gonville. L'arrivée de cette étape longue de 110 km se situera à Mijoux.

Dimanche 13 septembre, dès 9h30, le premier coureur prendra le départ du contre la montre de 11km de Ferney-Voltaire, parking de l'école St Jean Callas pour arriver à Ferney-Voltaire, avenue Voltaire.

Dimanche après-midi, dès 14h25 le départ fictif sera donné depuis l'avenue Voltaire à Ferney-Voltaire et le départ réel à 14h30 devant le panneau sortie de Ferney-Voltaire en direction de St Genis-Pouilly pour rallier Divonne, rue de la Cité après avoir parcouru 93 km.

(Passage à Péron vers 15h-15h15)

## **BOULES**

Après le succès du concours officiel du début mai où une fois n'est pas coutume, les 32 doublettes prévues furent bel et bien là. Les boulistes de Péron se retrouvent régulièrement avec les clubs de Collonges et St Jean pour des rencontres interclubs. Cette formule existe depuis quelques années et permet d'effectuer des entraînements où le jeu reste de mise, en occultant la notion de résultat. On retrouvera les boulistes de Péron lors du 14 Juillet pour le bal populaire avec la formation des « Loups blancs ».

### **Menu du 14 juillet de Péron**

**Adulte : 13 euros**

**Enfant : 7 euros**

**Terrine de thon, cocktail de crevettes**

**Jambon à l'os**

**Jambon à l'os**

**Riz sauvage**

**Riz sauvage**

**Dessert et Boisson**

**Fromage**

**Dessert**

**Feu d'artifices offert par la Mairie**

Un challenge offert par la famille Duparc à la mémoire de "Tonton" sera disputé le 8 août en quadrettes.

Christian Desmaris

## **Tiocanie Folklore : 30 ans déjà !**

En 1979, les Transmusicales de Rennes frappaient leurs premières notes, Israël remportait l'Eurovision...

**Et Tiocanie Folklore entrait dans la danse.**

En 2009, depuis 30 ans, Starmania triomphe, le festival d'Ambronay célèbre la musique baroque...



**Et Tiocanie Folklore joue, danse et vous enchante toujours.**

Le samedi 16 mai 2009, à la salle Champ-Fontaine de Péron, Tiocanie a donc soufflé ses 30 bougies, en compagnie de ses amis et de ses anciens membres ; une soirée au cours de laquelle 110 personnes ont goûté quelques-unes de ses spécialités : musique et danse, évidemment, mais aussi convivialité, amitié, bonne humeur et bonne chère !

Des marionnettes ont ouvert le bal, évoquant avec humour les péripéties, anecdotes et faits marquants de l'association ; tous ont ensuite envahi la piste de danse au son des vieilles, accordéons, violons, cornemuses et autres instruments de Tiocanie Folklore et de ses deux groupes invités, Lo Caravole de *Vaux-en-Bugey* et Chalafolk de Châtillon-sur-Chalaronne. La fête a été ponctuée par un délicieux poulet à la crème, suivi d'un énorme gâteau d'anniversaire.



Chacun est reparti enchanté de sa soirée, des images et des notes plein la tête, souhaitant longue vie à Tiocanie.

Dans ce tourbillon de joie et de rires, un petit pincement au cœur : deux de nos vieillards, les plus bressans des anglais, exporteront bientôt notre folklore aux antipodes...



# BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron

04.50.56.41.39

A l'invitation de la Bibliothèque de Péron, la Campanella donnera un concert le **samedi 13 juin 2009 à 20h30** à la salle Champ Fontaine. De très jolies chansons avec de très beaux textes !!! Venez nombreux les écouter.

Lors de son assemblée générale du 27 mai, la Bibliothèque a décidé, entre autres, d'organiser un loto dans la première quinzaine de septembre. Les bénéficiaires de ce loto serviront à l'achat de nouveaux livres que vous pourrez emprunter pour occuper agréablement les longues soirées automnales. L'organisation d'une telle manifestation impliquant la présence d'une quinzaine de personnes la bibliothèque fait appel à tous ceux, lecteurs ou non, qui accepteraient de l'aider le jour de cette manifestation.

## L'Auberge Communale « La Fruitière » est ré-ouverte depuis le 1er avril.

Comme vous aurez sûrement envie d'aller y déguster ses plats, sachez que le numéro de téléphone a changé.

Il faudra dorénavant composer le **04.50.59.77.69**

## TRIBUNE LIBRE

*Mesdames BIGAY souhaitent apporter les informations rectificatives complémentaires au compte rendu du conseil municipal du*

*Mois de septembre 2008 paru dans le dernier PETIT PERONNAIS.*

### RUBRIQUE COURRIER

*Mes BIGAY concernant les bruits de voisinage : intervention de la gendarmerie.*

*Le courrier est une pétition faite à l'initiative de certains riverains du bas de FEIGERES.*

*Les bruits de voisinage sont le fait d'une entreprise de coupe de bois de*

*FEIGERES installée illégalement sous les fenêtres de ces mêmes riverains. Cette entreprise est responsable des bruits de voisinage et non les riverains à qui l'on voudrait faire porter le chapeau.*

*L'intervention de la Gendarmerie n'est nullement à l'initiative des riverains et n'a jamais eu lieu, renseignements pris auprès de cette autorité.*

*Il nous paraît nécessaire de porter à la connaissance de tous la réalité des faits passablement édulcorés dans le compte rendu municipal.*

*Feigères le 6 mai 2009*

*Mes BIGAY Raymonde  
BIGAY Nathalie*

*Améliorez votre forme et votre vitalité au quotidien  
par une nutrition optimisée*

### **Alain Faron**

*Conseiller beauté bien-être*

*168, route de Choudans*

*Feigères*

*01630 Péron*

*04.50.48.56.51*

*Vous offre:*

*Votre bilan bien-être ; Votre essai des produits de  
soin du visage; Suivi personnalisé gratuit  
Nutrition interne  
Contrôler son poids et se sentir en pleine forme-  
Sport: optimiser son potentiel-Développer sa masse  
musculaire  
Nutrition externe  
Nourrir sa peau et ses cheveux  
**Des solutions ciblées pour tout un chacun***

## SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00  
France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

## ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

## CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

## HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55

[www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre\\_loisirs.htm](http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm)

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :

Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

## OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)

[www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr)

## TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

## GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41

Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

04 50 99 12 08

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

## DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi :  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00  
-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

## ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

## La POSTE

04 50 56 42 22

-du lundi au vendredi sauf mercredi :

de 9h30 à 12h00

de 15h00 à 17h30

-le mercredi et le samedi :

de 9h30 à 12h00

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

## ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

## CALENDRIER DES GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2009

### JUIN 2009

29/05/2009 au 05/06/2009 **DOREAU**  
 05/06/2009 au 12/06/2009 **DELORME**  
 12/06/2009 au 19/06/2009 **BENDAHOU**  
 19/06/2009 au 26/06/2009 **ARBEZ**  
 26/06/2009 au 03/07/2009 **MASCETTI**

### JUILLET 2009

03/07/2009 au 10/07/2009 **COTTIN**  
 10/07/2009 au 17/07/2009 **MAISSA**  
 17/07/2009 au 24/07/2009 **LOTZ-MATTERN**  
 24/07/2009 au 31/07/2009 **VILLARD-PETELAUD**

### AOÛT 2009

31/07/2009 au 07/08/2009 **BOUVIER**  
 07/08/2009 au 14/08/2009 **BARBOTIN-BESSEY**  
 14/08/2009 au 21/08/2009 **LARTAUD**  
 21/08/2009 au 28/08/2009 **ROBERT**  
 28/08/2009 au 04/09/2009 **SIAUVE**

### SEPTEMBRE 2009

04/09/2009 au 11/09/2009 **HARLINGUE**  
 11/09/2009 au 18/09/2009 **REVOL**  
 18/09/2009 au 25/09/2009 **SIAUVE**  
 25/09/2009 au 02/10/2009 **FERNOUX**

### La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

|                  |                          |           |                |
|------------------|--------------------------|-----------|----------------|
| ARBEZ            | Place de la Mairie       | THOIRY    | 04 50 41 20 31 |
| BARBOTIN-BESSEY  | 22 Rue de Genève         | St GENIS  | 04 50 42 11 49 |
| BENDAHOU         | Les vertes campagnes     | GEX       | 04 50 41 52 75 |
| BOUVIER          | Rue de le Mairie         | CESSY     | 04 50 41 40 60 |
| COTTIN           | 105 Chemin Ravoire       | PREVESSIN | 04 50 40 57 66 |
| DELORME-DURET    | Arcades d'Ornex          | ORNEX     | 04 50 40 53 86 |
| DOREAU           |                          | VERSONNEX | 04 50 41 14 13 |
| DRAI             | 539 rue Aiglette Nord    | GEX       | 04 50 41 47 95 |
| FERNOUX          | Grande Rue               | DIVONNE   | 04 50 20 00 93 |
| HARLINGUE        | 6 Chemin du Levant       | FERNEY    | 04 50 40 68 97 |
| HYBORD           | C CIAL Carrefour RN 5    | SEGNY     | 04 50 41 47 93 |
| LARTAUD          | 10 R des Hautains        | ST GENIS  | 04 50 42 02 21 |
| LOTZ-MATTERN     | C Cial la Poterie        | FERNEY    | 04 50 40 97 44 |
| MAISSA           | Rue des Bains            | DIVONNE   | 04 50 20 00 57 |
| MASCETTI         | Route de Mategnin        | PREVESSIN | 04 50 28 06 79 |
| REVOL            | 5 Avenue Voltaire        | FERNEY    | 04 50 40 72 10 |
| ROBERT           | Val Thoiry               | THOIRY    | 04 50 20 87 57 |
| SIAUVE           | Route de Lyon            | ST GENIS  | 04 50 40 12 69 |
| VILLARD-PETELAUD | Im. Les Tetras, Le Patio | GEX       | 04 50 41 54 04 |

### Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

| <b>MÉDIBUS</b> |                      |             |  |
|----------------|----------------------|-------------|--|
|                | Lundi 6 juillet      | 14h30-16h30 | Avenue de la Poste (GEX)               |
|                | Jeudi 6 août         | 10h30-12h30 | Salle de l'Allandon (St GENIS POUILLY) |
|                | Jeudi 6 août         | 14h30-16h30 | Parking Calas (FERNEY)                 |
|                | Vendredi 4 septembre | 10h30-12h30 | Place St Antoine (PÉRON)               |

### URGENCES

Gendarmerie.....17  
 Pompier .....18  
 Samu.....15  
 Urgence N°Européen.....112

### HOPITAUX

Ambilly 04 50 87 47 47  
 Saint-Julien 04 50 49 65 65  
 Gex 04 50 40 38 38  
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11  
 La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11  
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14  
 Centre grands brûlés Lyon 04 78 61 88 88  
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

### MEDECINS

Logras  
 Dementhon C 04 50 56 38 10  
 option homéopathie  
Saint-Jean de Gonville  
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21  
 Dr Brigitte Fleury 04 50 48 60 22  
Collonges

Maury M.H. 04 50 56 71 00

### PEDIATRE

Saint-Genis  
 Guy 04 50 42 20 11

### PHARMACIES

*Voir ci-dessus*

#### Collonges

Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

### INFIRMIERE

Collonges  
 Pirollet 04 50 56 71 64

### CENTRE MEDICO-SOCIAL

Saint-Genis 04 50 42 12 65

### MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

### CENTRE DE RADIOLOGIE

Saint-Genis 04 50 28 27 27

### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34  
 Gex 04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

## JUIN 2009

|             |                  |                    |       |
|-------------|------------------|--------------------|-------|
| Samedi 6    | COMITE DES FETES | MARCHE DU GRALET   |       |
| Mercredi 10 | COMITE DES FETES | CINEMA             | CF    |
| Samedi 13   | BIBLIOTHEQUE     | CONCERT CAMPANELLA | CF    |
| Mercredi 17 | DONS DU SANG     | COLLECTE           | CF    |
| Samedi 20   | COMITE DES FETES | FETE DE LA MUSIQUE | CF    |
| Dimanche 21 | COMITE DES FETES | FETE DE LA MUSIQUE | CF    |
| Vendredi 26 | SOU DES ECOLES   | KERMESSE           | CF    |
| Dimanche 28 | CHASSE           | CONCOURS DE PECHE  | Etang |

## JUILLET 2009

|          |        |                        |    |
|----------|--------|------------------------|----|
| Mardi 14 | BOULES | BAL + FEUX D'ARTIFICES | CF |
|----------|--------|------------------------|----|

## AOUT 2009

|           |      |                    |       |
|-----------|------|--------------------|-------|
| Samedi 29 | FOOT | TOURNOI DES JEUNES | Stade |
|-----------|------|--------------------|-------|

## SEPTEMBRE 2009

|            |                           |                                     |    |
|------------|---------------------------|-------------------------------------|----|
| Mercredi 9 | DONS DU SANG              | COLLECTE                            | CF |
| Samedi 12  | UNION CYCLISTE GESIENNE   | DEPART TOUR CYCLISTE DU PAYS DE GEX | CF |
| Samedi 26  | Halte-Garderie Itinéraire | DEPOT-VENTE                         | CF |

**Père Laurent REVEL**

Tél.:04 50 56 30 35

169, Rte St-Maurice Challex

## Les Messes dominicales

|                  | Dimanche | Heure | Thème                          | Lieu                  |
|------------------|----------|-------|--------------------------------|-----------------------|
| <b>Juin</b>      | 7        | 10h   | Sainte Trinité                 | POUGNY                |
|                  | 14       | 10h   | Saint Sacrement 1ère Communion | PERON                 |
|                  | 21       | 10h   | 1ère Communion                 | COLLONGES             |
|                  | 28       | 10h   | Messe                          | CHALLEX               |
| <b>Juillet</b>   | 5        | 10h30 | Messe                          | Pré-Bouillet (FARGES) |
|                  | 12       | 10h   | Messe                          | PERON                 |
|                  | 19       | 10h   | Messe                          | CHALLEX               |
|                  | 26       | 10h   | Messe                          | COLLONGES             |
| <b>Aout</b>      | 2        | 10h   | Messe                          | POUGNY                |
|                  | 9        | 10h   | Messe                          | PERON                 |
|                  | 16       | 10h   | Messe                          | CHALLEX               |
|                  | 23       | 10h   | Fête Patronale de St THEODULE  | COLLONGES             |
|                  | 30       | 10h   | Messe                          | FARGES                |
| <b>Septembre</b> | 6        | 10h   | Fête Patronale de St LOUIS     | POUGNY                |
|                  | 13       | 10h   | Messe                          | PERON                 |
|                  | 20       | 10h   | Fête Patronale de St MAURICE   | CHALLEX               |
|                  | 27       | 10h   | MESSE DES FAMILLES             | COLLONGES             |



# La Bonne Humeur

**Un grand merci à tous** pour vos chaleureux applaudissements lors de notre concert de printemps le 22 mars dernier à la salle Champ fontaine. Vous avez pu apprécier nos jeunes et un peu moins jeunes talents !

Après ce début d'année relativement calme, nous entamons une période beaucoup plus animées ! Ce sera pour nous l'occasion de rencontrer les habitants de Péron et St Jean-de Gonville.

Surtout lors de notre passage chez vous pour notre célèbre **vente de photos** où chacun a pu participer comme il le souhaitait. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui nous ont soutenu et accueilli chaleureusement !

Dimanche 31 mai, nous aurons le plaisir d'enflammer les rues de St Genis pendant le défilé de **la fête de l'Oiseau**.

Nous animerons aussi les rues de Péron avec deux **concerts de quartier** qui se dérouleront les vendredis 12 et 26 juin prochain avec en première partie notre orchestre junior. Si vous souhaitez que l'on vienne jouer dans votre quartier, vous pouvez nous contacter au 04.50.48.18.60 (Virginie Collet) ou lors de nos différentes manifestations.

Venez nombreux nous encourager à **la fête de la musique** samedi 20 juin à la salle Champ fontaine, le comité des fêtes a commandé le beau temps !!!

Nous enchaînerons les hostilités avec **le festival des musiques du Pays de Gex** dimanche 21 juin à Gex.

Nous jouerons aussi à **la vogue de St Jean** le dimanche 28 juin, lors de **la fête nationale suisse** du 1<sup>er</sup> août, pour **la fête de la batteuse** le dimanche 2 août à Cessy et pour **la Saint Maurice** à Thoiry le 27 septembre...



Concernant l'EMIPG (école de musique du Pays de Gex), les enfants scolarisés à Péron et St Jean recevront une fiche d'inscription pour le mois de septembre dans leur cahier de liaison vers le 15 juin. Pour toutes informations complémentaires, vous pourrez appeler France Sigonney (présidente de l'EMIPG) ou Christian Camp (président de la société musicale).

Vous pouvez visiter notre site internet sur <http://www.cc-pays-gex.fr/assoc/bhumeur>

**Bon été musical à tous !**

Virginie Collet , secrétaire.

# L'AMBROISIE

Une plante dangereuse pour la santé

Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambroisie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambroisie.

## Les Symptômes



Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins  
Ils prennent plusieurs formes:

**RHINITE:** nez qui pique, coule, éternuements

**CONJONCTIVITE:** les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent

**TRACHÉITE:** toux sèche

**ASTHME:** difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles

**URTICAIRE, ECZEMA:** atteinte cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons)



A sa naissance, l'ambroisie montre deux cotylédons arrondis puis deux vraies feuilles, opposées, d'un beau vert franc, découpées en 3 à 6 folioles

Elle peut facilement être confondue avec l'anémis des champs ou l'œillet d'Inde.



Larges, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'ar-  
moisie.

Les feuilles, larges et opposées à la base des tiges, deviennent plus étroites et alternes vers le sommet.



Dressée, d'une hauteur de 30 à 120 cm (70 cm en moyenne). Elle est souvent rougeâtre et velue.

Très ramifiée à la base, elle donne à la plante un port en buisson d'autant plus large que la plante dispose d'espace.



Petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges. Comme pour le maïs, les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées (plante monoïque)

DETRUISEZ LA info: <http://www.ambroisie.info> EMAIL: [secretariat@ambroisie.info](mailto:secretariat@ambroisie.info)

## LA JEUNESSE DE PERON

La Jeunesse de Péron tient à remercier à l'occasion de ses jeux inter-sociétés et de son repas dansant ses nombreux sponsors (La boulangerie "Chez Lilian", JP Auto, Dima, Salon de coiffure Look's 2000, Natur'ailles, Ital'Tendance, Vaux Platrerie, Le Branlant, Auberge "La Fruitière"). Elle remercie également les nombreuses associations qui ont participées à ce week end. Un grand merci à nos deux cuistots qui se reconnaîtront.

Et pour terminer merci à vous tous pour votre présence !

